



## Écho des villes

### Partition sur goudron

La première œuvre acoustique sur route intitulée "Partition en sol" a été inaugurée le 20 juin dernier à Villepinte.

Inaugurée en juin sur le boulevard Casanova à Villepinte (Seine-Saint-Denis), la veille de la fête de la musique, la "Partition en Sol" est une œuvre musicale originale réalisée à partir des effets sonores provoqués par le passage de véhicules sur différents revêtements de chaussée. Le principe du projet part d'un simple constat : Une voiture, en passant sur des bandes blanches ou des ralentisseurs, fait caisse de résonance et diffuse des sons souvent désagréables dans l'habitacle. Pourquoi ne pas transformer ces bruits en mélodie ? Sur environ 200 mètres, sont juxtaposées des bandes de bitume

lisse ou granuleux, de résine ou de pavés et de règles métalliques. Ce procédé technique place l'automobiliste en interprète. En effet, c'est le roulement du véhicule à 50 kilomètres/heure qui crée une mélodie audible par l'automobiliste pendant environ 14 secondes. Le trajet effectué entre le talus masquant l'auto-route proche et de grands hangars abritant des tennis ne fait pas de bruit, mais réellement de la musique. Il s'agit très précisément d'un accord de do mineur septième joué sur quatre notes (do, mi, la, si). Tout en faisant dresser l'oreille des automobilistes, la "Partition en sol" pourrait les inciter de plus à lever le pied. On peut imaginer à l'avenir que des avertisseurs de ce type puissent être installés à l'approche de zones sensibles (école, virage dangereux...).



Pour ceux, qui n'apprécient pas la musique..., la route est assez large pour éviter de rouler sur les aspérités. Cette réalisation technique a été conçue par un architecte designer d'environnement, Gaëlic Le Guillerm, assisté de trois spécialistes : un musicien facteur d'instruments, Lionel Massin, un ingénieur du son, Stéphane Martin, et un spécialiste des chantiers de BTP, André Voltz, représentant la SCREG Ile de France.

Les revêtements routiers ont été sélectionnés par l'ingénieur du son à partir d'échantillons enregistrés le long de la route à l'intérieur de l'habitacle d'un véhicule.

Ces différents sons ont ensuite été numérisés et retravaillés par le musicien afin de composer une mélodie. La SCREG, aidée des services techniques municipaux, a mis en place cette création qui fonctionne et s'intègre dans le respect des normes de sécurité routière. L'aspect visuel de la partition n'a pas été oublié : mise en couleur, forme, matière des bandes, dimensions, signalétique... ont été étudiées en détail par le concepteur et maître d'œuvre du projet. Cette œuvre acoustique n'est pas seulement une succession de matériaux, elle est aussi une œuvre à regarder.

Coût de la réalisation : 300 000 F, subventionnés en partie par la Région.

La voiture doit rouler à 50 km/h pour que la mélodie soit la plus agréable à entendre.

Le chef d'orchestre de cette mélodie routière,

Gaëlic Le Guillerm

(Photo : Hugo Delfrate)



Renseignements :

Mairie de Villepinte

Place de l'Hôtel de ville

93420 Villepinte

Tél. : 01 41 52 53 00

Fax : 01 41 52 53 09